



COMPTE-RENDU

PRÉSENCES : Andrée Bigelow (parent - représentant-substitut de la FCPQ), Marie-Chantal David (parent), Marylène Gaudet (représentante-professionnels), Katia Labonté (représentante-directions d'école), Geneviève Morin (parent- représentant FCPQ), Nathalie Ouellet (représentante-personnel de soutien), Nathalie Perrier (directrice adjointe-SRÉ)

ABSENCES : Vicky Guindon-Pharand (parent), Julie Mailloux (parent), Claudine Murray (parent)

INVITÉS : Patrick Courville (direction-SRÉ), Sylvie Lacharité (agente TEVA),

	SUJET	SUIVI	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
1.	Accueil	M ^{me} Morin souhaite la bienvenue à tous ainsi qu'à M. Courville.		
2.	Adoption de l'ordre du jour	M ^{me} Morin effectue la lecture de l'ordre du jour. M ^{me} Katia Labonté propose l'adoption de l'ordre du jour. Adopté à l'unanimité en avançant le point 8-service de garde à la suite du point 3.		
3.	Adoption du compte rendu de la rencontre du 14 mars 2024	M ^{me} Morin demande s'il y a des modifications à apporter au compte rendu. Aucune modification n'est demandée. M ^{me} Morin propose l'adoption du compte rendu. Adopté à l'unanimité.	Le compte rendu sera acheminé à M. Bellavance pour dépôt sur le site web du CSSCV.	Mai 2024

... 2

#	SUJET	SUIVI	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
4.	Politique du service de garde	<p>M. Courville se présente et présente les modifications proposées à la politique portant sur le service de garde</p> <ul style="list-style-type: none"> • 3.2.2.2 Les heures de fonctionnement entre le premier et le dernier jour de classe dont 2 journées pédagogiques qui peuvent être destinées à la formation du personnel du service de garde, • 3.3.3 le parent n'est pas tenu d'inscrire son enfant aux activités spéciales, le service de base sera accessible, • 3.3.6 selon les places disponibles le service de garde peut limiter le nombre d'inscriptions, • 3.3.7.1 avant l'ouverture du service de garde en début d'année scolaire, certains élèves seront en surplus selon certains critères, • 3.3.7.3 en cours d'année scolaire, certains élèves seront ciblés en surplus, • 3.3.7.4 s'il y a réintégration d'élèves en surplus, cela s'effectue en débutant du plus jeune au plus âgé, • Possibilité de bris de service en dernier recours en lien avec la pénurie de main d'œuvre et afin de respecter le ratio 1/20, • Il est demandé s'il s'agit d'un manque de financement ou de personnel; M. Courville précise qu'il s'agit d'un manque de personnel, • L'affichage et le comblement des postes sont discutés, • Les commentaires supplémentaires seront acheminés à M^{me} Perrier qui les transmettra à M. Courville avant le 14 juin. 		... 2



#	SUJET	SUIVI	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
5.	Suivis au compte rendu du 14 mars 2024	<p>Point 8 – Sous-comité : guides et autres documents</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ M^{me} Morin parle de la rencontre du comité pour le Guide à l’usage des parents ayant un enfant avec un défi; puisqu’il s’agit d’un travail colossal, le comité aimerait y impliquer un conseiller pédagogique en inclusion ainsi que M^{me} Perrier et M. Courville, ❖ Aucune autre date de rencontre du comité n’a été fixée, ❖ Le but est de créer un document à l’image du centre de services scolaire et en lien avec la LIP pour certains éléments particuliers, ❖ Le site internet est présentement mis à jour (intranet et internet), il sera donc compliqué de mobiliser le personnel demandé, ❖ Il est suggéré que le comité produise un canevas des informations qui pourraient s’y retrouver et le personnel du SRÉ y ajoutera les informations pertinentes (TEO, CP inclusion, M^{me} Perrier, etc), ❖ Le lien du dépliant CCSEHDAA pourrait s’y retrouver également, 		

... 3

#	SUJET	SUIVI	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
5.	Suivis au compte rendu du 14 mars 2024 (suite)	<ul style="list-style-type: none"> ❖ M^{me} Morin suggère de présenter les documents en ordre chronologique ex. outil de transition en premier, etc, ❖ Plusieurs discussions ont lieu, ❖ Le point sera abordé à chaque rencontre du CCSEHDAA. <p>Point 21 – Programme d’éducation aux élèves HDAA M^{me} Perrier présente M^{me} Lacharité qui fera la présentation au point suivant en lien avec la formation offerte aux élèves HDAA.</p>		
6.	Parcours adapté	<p>M^{me} Sylvie Lacharité se présente, elle est agente de développement TEVA (transition école - vie active). La TEVA est une ressource supplémentaire qui fait une différence pour les enfants à besoins particuliers. Les 3 parcours de formation à la fin du 1^{er} cycle du secondaire sont décrits, ils sont accompagnés de la démarche TÉVA,</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Le PFAE : <ul style="list-style-type: none"> • Formation préparatoire au travail – critères (3 ans). • Formation à un métier semi-spécialisé (1 an), certains de ces élèves pourront, à certaines conditions, se diriger vers le DEP (formation professionnelle). 		... 3

#	SUJET	SUIVI	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
6.	Parcours adapté - suite	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Le PFAE (suite) : <ul style="list-style-type: none"> ❖ La TEVA devient le cœur du parcours PFAE, l'ensemble des élèves HDAA aura accès à ce parcours <ul style="list-style-type: none"> • 3 des 8 sphères sont travaillées avec l'élève, • Principaux acteurs dans cette démarche (l'élève et parents/ personne significative, école, communauté, CISSSO, entreprises en employabilité, emploi), ❖ Un élève au régulier peut également intégrer la TEVA, ❖ Le primaire aura éventuellement cette information également, ❖ Le parcours est offert à l'école Ste-Famille/ Aux Trois-Chemins, il y a des changements en cours et ils se poursuivront l'an prochain. ❖ La TEVA n'est pas un programme, c'est du soutien pour l'élève afin de l'amener à une vie active, il faut encadrer et réseauter, le but ultime est de l'amener à une qualification, ❖ Cette démarche s'intègre à la démarche du plan d'intervention avec les éléments déjà travaillés au pi. <p>L'an prochain un document TEVA sera joint au plan d'intervention en tant que complément.</p>		

... 4



#	SUJET	SUIVI	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
7.	Ressources d'accompagnement	<p>M^{me} Perrier explique de quelle façon les ressources sont octroyées dans les écoles; soutien en classe, à la classe, à l'école, au service de garde en considérant entre autres les codes ministériels, l'indice de défavorisation et le préscolaire 4 et 5 ans. Le comité de répartition analyse également les sommes réparties aux classes d'aide.</p> <p>Dans les écoles il y a un comité EHDAA formé majoritairement d'enseignements qui font des recommandations aux directions quant au déploiement des ressources dans l'école.</p>		
8.	Classes d'aide - portrait 2024-2025	<p>M^{me} Perrier fait le portrait des classes en 2024-2025 et détaille le type de classe dans chaque école.</p> <p>Le nombre de demandes pour 2024-2025 est présenté ainsi que le résultat aux demandes (accepté, refusé ou en attente).</p> <p>Il y a également explication d'une classe d'accueil (SASAF).</p>		



#	SUJET	SUIVI	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
g.	Représentant au comité de parents (récurrent)	<p>M^{me} Guindon-Pharand étant absente, M^{me} Morin présente les points abordés à la rencontre de la FCPQ :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Présentation intéressante pour élèves de 18 ans ayant des besoins particuliers, la présentation aura lieu pour tous le 5 juin, il est possible de consulter le site https://parentcap18.ca, ❖ Il serait intéressant de l'inviter pour les parents du centre de services, ❖ Le document Forum express sera acheminé aux membres. 	Sophie Lapointe	Mai 2024
10.	Varia	Prochaine rencontre le 11 juin 2024 à 18 h 30 en mode Teams.		
11.	Levée de la séance	La rencontre se termine à 20 h 20.		
12.	Fin de la rencontre	M ^{me} Bigelow suggère la levée de l'assemblée.		

Animation de la rencontre : M^{me} Geneviève Morin.

Sophie Lapointe, secrétaire de la rencontre.